VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

Par J. L. ONORATO

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 105,112. — John Brecher vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décédée de John Galas.

Aux derniers et plus hauts preneurs: Maison simple, 3606, avenue St-Claude; maison double, 3610-12, avenue St-Claude; maison double, 1025-27, rue Congrès, et deux lots sur la rue Congrès, entre l'avenue St-Claude et la rue N. Remparts.

A l'encan, le JEUDI, 16 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

D'après et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire intitulée John Brecher vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décédée de John Galas, dossier No. 105,112, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 4 juin 1914, et le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à la vente par encan public, le JEUDI, 16 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière selon inventaire sur record, comme suit:

I.—Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 357, borné par St-Claude, Congrès, Indépendance et Remparts, les dits lots étant désignés par les Nos. 15 et 16 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 26 janvier 1848, et déposé en l'étude de H. Paul Claire, feu notaire en cette ville, sous le numéro 47 de son livre de plans No. 5; les dits lots sont contigus, et mesurent chacun en mesure américaine, trente-et-un pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue St-Claude sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

II.—Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Remparts, Congrès et Indépendance, désignés par les numéros un et deux sur un plan de Vannier, voyer, daté du 14 janvier 1850, et déposé en l'étude de T. Guyol, feu notaire, comme plan No. 179. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente-quatre pieds, six pouces et demi de face à la rue Congrès, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

III.—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et St-Claude; le dit lot mesurant trente-huit pieds, un pouce et demi de face à la rue Congrès, sur quatre-vingt-dix-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Pour la commodité de la vente, la propriété décrite ci-dessus a été subdivisée en cinq morceaux par Walter J. Deghers, D. C. S., et sera vendue d'après un plan de la dite subdivision, qui est exhibé sur les lieux de la vente.

Conditions—Au dernier et plus haut preneur, au comptant. Les acquéreurs devront assurer le paiement des impôts pour l'année 1914, et couvrir le coût des actes de vente devant Charles I. Denechaud, notaire. Les acquéreurs devront constituer un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat (sans intérêt ni grevage aucuns) au moment de l'adjudication, chez

J. L. Onorato
Encanteur, 830 Rue Commune.

CHARLES LOUQUE, Avocat pour le demandeur.

FRANK N. BUTLER, Avocat pour l'exécuteur et tuteur ad hoc.

juin 14 21 28—juillet 5 12 16

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. Succession de Michael J. Joyce.

No. 104,708, Division D, Cour Civile de District. Le MARDI, 21 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, je, David H. Culligan, vendrai à l'enchère publique, la propriété décrite ci-après:

PROPRIETE FONCIERE.

1.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre B sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 9 juin 1913, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de deux cent quarante pieds, un pouce et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds, huit pouces de face à la rue Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 2732, rue Bienville.

2. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre A sur le croquis déjà mentionné, fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot de terre commence à une distance de deux cents soixante-neuf pieds, neuf pouces et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, et est composé de la partie la plus grande du lot original No. 7. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2736-2738, rue Bienville.

3.—Deux certains lots de terre, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 363 (autrefois ilet No. 40), borné par les rues Broad, White, Custom House (maintenant Iberville) et Bienville, et désignés comme lots Nos. 5 et 6 sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, daté du 9 juillet 1865, dans les archives de l'étude de E. L. Sansum, ancien notaire en cette ville, comme plan No. 9, chacun mesurant trente pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville, sur cent deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Deux certains morceaux de terre situés dans le même district et ilet, désignés comme partie arrière des lots Nos. 5 et 6, mesurant chacun trente pieds de face sur une ligne parallèle à la rue Bienville, et cent deux pieds de la ligne de la rue Bienville, sur trente-deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, formant la partie arrière des lots.

4.—Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 363, borné par les rues Custom House (maintenant Iberville), White, Bienville et Broad, laquelle portion de terre est formée de la partie antérieure du lot désigné par le numéro 33 sur un plan de F. N. Tourne, daté du 15 mars 1864, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, comme plan No. 79, et mesure trente-deux pieds, neuf pouces et demi de face à la rue White, sur cent vingt pieds de profondeur. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les nuéros municipaux 214 et 216, rue White.

5.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits de voie, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 9 juin 1913, d'après lequel le dit lot A forme le coin des rues Iberville et Rocheblave, et mesure vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et de face à la rue Rocheblave étant composé de la totalité du lot original No. 12 et une partie du lot No. 11. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2437-2439, rue Iberville.

6.—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre B sur le croquis déjà mentionné et certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de vingt-neuf pieds cinq pouces du coin des rues Iberville et Rocheblave et mesure vingt pieds sept pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles.. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 2435, rue Iberville.

Conditions—Comptant un tiers, ou plus, le solde payable dans une, ou une et deux années; la partie qui est à crédit, y en ayant une, devant porter un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, et devant être mise en sécurité par les clauses d'hypothèque qui sont habituelles, de même que le pacte de non-alienando, une provision pour l'assurance de la propriété à faveur des billets hypothécaires et pour le paiement du dix pour cent de gages d'avocats dans le cas d'empêchement; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes taxes pour l'année 1914 sur le prix d'achat et au-dessus; de recevoir les loyers seulement à partir de la date de cession des actes de vente; les billets hypothécaires devront être datés le même jour que les actes de vente; l'acquéreur devra payer les actes de vente devant E. M. Stafford Esq., notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur.

E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, HYMAN MITHOFF, Avocats pour les demandeurs.

ANDREW H. FROLICH, J. H. BREWER, Avocats pour les défendeurs.

[illegible]—juillet 5 12 19 21

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau, No. 339 rue Carondelet.

Le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Bourbon, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 28 mai 1914, de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de Margaret Reilly, No. 108,688, Division B, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 403, borné par les rues Claiborne, Gasquet et Robinson et l'avenue Tulane (autrefois rue Common), lequel lot est désigné par le numéro dix-huit sur un plan dessiné par C. A. Hedin, en date du 9 février 1886, déposé dans le bureau de J. Graham, feu notaire, et désigné par le numéro vingt-quatre sur les rouleaux d'assessement pour l'année de 1891, et mesure vingt-cinq (25') pieds de face à la rue Claiborne, sur cent dix (110') pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant à une distance de soixante-dix (70') pieds deux (2") pouces du coin de la rue Claiborne et de l'avenue Tulane.

Conditions: Un tiers ou plus au comptant. Le reste, s'il y en a un, avec un an de crédit ou à un, deux et trois ans, à la volonté de l'acquéreur, la partie de la dite vente qui soit à crédit devant être mise en évidence par l'acquéreur sur des billets à son ordre et endossés par lui, portant un intérêt de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garanti par une hypothèque spéciale et l'obligation et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec pacte de "non-allenando" et toutes les clauses de garantie habituelles, cinq (5) pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurances devant être transférée au teneur des billets, et l'acquéreur devant payer en outre et par-dessus le montant de son enchère, tous les impôts dûs sur la propriété et exigibles dans l'année 1914. Dix pour cent au comptant au moment de la vente. L'acte de vente devant M. L. M. Janin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PARKERSON & PARKERSON, Avocats.

mai 31—juin 7 14 21 28—juillet 2

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour succession. 16 sites pour constructions, sur les rues Audubon et Walnut. Rues et trottoirs pavés. Cottage isolé, 3634, rue Coliseum, coin de la rue Antonine, avec le morceau propre à être construit qui le touche, au coin des rues Coliseum et Amelia. Voyez les plans à la Bourse.

LE JEUDI, 7 JUILLET 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne. Succession de Abner A. Parker. No. 107,807. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Le JEUDI, 7 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et obéissance à un ordre issu, daté et signé le 18 avril 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, je, Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, procéderai à vendre la propriété suivante, décrite à savoir:

Seize certains lots de terre avec améliorations, ilet 31, dans le Sixième District, borné par les rues Walnut, Audubon, Général Hood et Ferdinand, selon le plan de B. Burisson, voyer, du 15 avril 1836, et désigné par les lettres A. B. C. E. F. G, H, I, J, K, L, P, Q, R, S, T, sur un croquis fait par C. U. Lewis, le 16 janvie. 1908, annexé à un acte devant G. G. Kronenberger, notaire, le 17 mars 1908, mesurant comme suit:

Le lots A, B et C se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot A formant le coin des rues Audubon et Ferdinand.

Les lots E à J, compris, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les lots K à L, compris, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur, le lot K formant le coin des rues Général Hood et Walnut.

Les lots P à T, compris, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot T formant le coin des rues Walnut et Ferdinand.

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Antonine, Amelia et Chestnut, désignés comme lots Nos. A et B sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 17 avril 191, et mesure comme suit:

Le lot A, 5 pieds de face à la rue Coliseum, 54 pieds, 6 pouces et 6 lignes à l'arrière, sur 122 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue Amelia, et 121 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot B, représentant une propriété totalement non-améliorée.

Le lot B mesure 42 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Coliseum, avec la même largeur à l'arrière, et sur une profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Antonine, de 121 pieds 8 pouces, avec améliorations.

Le lot B, avec les améliorations qui s'y trouvent, devra être vendu sujet au contrat de louage qui expire le 30 septembre 1914.

Les améliorations sont connues comme 3634, rue Coliseum, et comprennent un cottage isolé, contenant des galeries de face et sur les côtés, et un vestibule, 8 chambres, bains, gaz, égouts, eau de ville et cabinets pour domestique.

Conditions—Un tiers ou plus au comptant, le reste en une année, ou une et deux années, au gré de l'acquéreur, la partie à crédit, s'il y en a une, devant être représentée par des billets de l'acquéreur grevés d'un intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement, les actes de vente contenant toutes les clauses de sécurité habituelles, ainsi que le transfert des polices d'assurances et dix pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès, passés devant John C. Davey Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra aussi assumer et payer, en plus du prix d'achat, les impôts pour 1914 et coûts de tous certificats; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, en à-compte à la vente.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs, 806, Rue Perdido.

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats. juin 3 7 14 21 26—juillet 5 7

Par LOUIS HUFFT

Mme Aline Bass, épouse de George R. Reid, vs. George R. Reid, son époux. No. 100,606 — Division A, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Cottage Simple, 1911 rue Touro.

Par LOUIS HUFFT, Encanteur, 808, rue Perdido, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Baronne, de cette ville, en vertu et poursuite d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 15 mai 1914, et signé à cour ouverte le 21 mai 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut preneur, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union (maintenant Touro), Good Children (maintenant St-Claude), Love (maintenant Remparts) et Bagatelle (maintenant Bourbon); le dit lot est désigné par le numéro trois sur un croquis et certificat de voyer fait par George de Armas, voyer, le 26 mars 1900. Lequel lot 3 mesure en mesure américaine quarante pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Touro, sur soixante-trois pieds, onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et lequel lot forme partie du lot de terre désigné par le numéro soixante-cinq sur un plan fait le 16 mars 1806 et déposé en l'étude de N. Broutin, feu notaire en cette ville.

Conditions: La moitié ou plus au comptant, le reste, s'il y en a, dans un, ou un et deux ans, au gré de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt annuel de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, la partie à crédit devant être garantie par un engagement de l'acquéreur et une hypothèque spéciale et un acte contenant toutes les clauses usuelles de garantie, l'acte de vente devant être passé devant John F. A. Hebel, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur assumera les impôts pour l'année 1914, en autre et par-dessus le montant de son enchère, dix pour cent du prix d'achat devant être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication, et les impôts et revenus appartenant aux vendeurs jusqu'au moment de passer l'acte de vente; le dit acte de vente devra être signé par le dit Louis Hufft, Encanteur.

A. J. PETERS, Avocat pour la demanderesse.

LOUIS HUFFT, Encanteur. No. 808, rue Perdido.

31 mai—juin 7 14 21 28—juillet 2

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Septième District, améliorée, portant le numéro municipal ..., rue Joliet, dans l'ilet Leonidas, Pritchard et Apricot (deux lots de terre).

Equitable Homestead Association vs. Louis Haseman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,666 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 410, borné par les rues Leonidas, Joliet (autrefois Jefferson), Pritchard et Apricot (autrefois Douzième), désigné par les lettres S et T sur un croquis privé annexé à un acte d'achat par les demandeurs ci-nommés, d'après lequel croquis les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Joliet (autrefois Jefferson), la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent cinquante pieds deux pouces entre lignes parallèles. Le dit lot S est composé de la totalité du lot désigné par le numéro six et de l'extrême arrière du lot désigné par le numéro Onze, et le lot T est composé de la totalité du lot désigné par le numéro Cinq et l'extrême arrière du lot désigné par le numéro Vingt-quatre sur un croquis annexé à un acte de vente par J. Paul Hecker à Mme A. A. Wald, passé devant Fred Deibel, notaire, le 23 mars 1907.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.

mai 30—juin 5 12 19 26—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Premier District, portant les numéros municipaux 3517 et 3519, rue Thalia, entre les rues Galvez et Miro.

Mme Caroline S. Goetz vs. Omer B. Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,927 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. Quatre dans l'ilet No. 537, borné par les rues Thalia, Erato, Galvez et Miro, indiqué sur une copie lithographique d'un plan annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 11 mai 1911, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Thalia, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds, dix pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour la demanderesse.

juin 26 27—juillet 3 10 17 24 30 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Marie Emma Courtin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,064 — Division C — Attendu que Mme Marie Adele Courtin, veuve de P. E. Sarrazin, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Marie Emma Courtin, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

FRANK McGLOIN, Avocat.

juil 2 6 11

Succession d'Arthur Leibe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,245 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hilberth A. Leibe, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

TITCHE & ROGERS, Avocats.

juillet 1 5 10

Succession de Mme Maria Tincrello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No. 109,074 — Division C — Attendu que Carlo Tinnerello a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Maria Tinerello, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELA, Greffier.

GEO. J. UNTEREINER, Avocat.

juin 30—juillet 4 9

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albanie pour le mois de juin 1914, présenté par Geo. W. Boucher, Samuel Snodgrass et Geo. O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL. Greffier.

JOHN DYMOND, JR., Avocat.

juin 25 29—juillet 4

Succession de William D. Dow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,050 — Division D Attendu que Emily Tessier, veuve de William David Dow, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William D. Dow, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

TESSIER & TESSIER, Avocats.

juin 26 30—juillet 5

Succession de Michael Cramond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,958 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Ellen Cramond, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

SUTHON & LOOMIS, Avocats.

juin 26 30—juillet 5

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Michele Lofaso vs. J. Victor.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,952 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le MARDI, 7 juillet 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une armoire à glace, un lavabo à miroir, une commode, deux matelas, un sommier à ressorts, un lit en fer, un tabouret de piano, deux chaises, une étagère, une table, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle Orléans.

juin 26—juillet 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Rauch vs. Henry Kilborn.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,911 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et son tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

N. VINET, Avocat de l'affaire.

juin 23 30—juillet 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jacob Segen vs. Samuel Hyman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 60,626 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une étagère, une armoire à glace, une armoire ordinaire, deux tables, deux chaises, une table, un miroir, une commode, un lavabo, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

B. Y. WOLF, Avocat pour le demandeur.

juin 23 30—juillet 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

William H. Hodges vs. John Courtlade.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,383 — En vertu d'un writ de fieri-facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, en mon entrepôt, Nos. 727-729, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

PROWELL & PROWELL, Avocats pour le demandeur.

juin 26 30—juillet 6

VENTES A L'ENCAN.

Par GURLEY & PARKINSON.

Par GURLEY & PARKINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. — Robert Emmet White vs. Godfrey Prados et als. — No. 107,532, Division D, Cour Civile de District.

Deux doubles cottages bien loués, dans le Cinquième District (Alger), Nos. 127-29-31-33, rue Lavergne, entre les rues Morgan et Delaronde. A l'encan, le JEUDI, 30 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Gurley et Parkinson; E. Randolph Gurley, Encanteur.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No. de dossier 107,532, lu et rendu à cour ouverte le 11 juin 1914, et signé le 17 juin 1914, je vendrai à l'encan public la propriété suivante, décrite à savoir:

I. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 13 de l'ilet No. Sept, borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda), selon le plan de A. D'Hemecourt en date du 18 mars 1842, lequel dit lot mesure en mesure française trente pieds de face à la rue Lavergne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 127 et 129, rue Lavergne.

II. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 14 de l'ilet No. Sept, borné par les rues Lavergne, Villeré (maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda) selon le plan de A. D'Hemecourt en date du 18 mars 1842, lequel dit lot mesure en mesure française trente pieds de face à la rue Lavergne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 131 et 133, rue Lavergne.

Conditions: Comptant, l'acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, aux dépens de l'acheteur. L'acquéreur devra assumer les impôts depuis la date de la signature de l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

GURLEY & PARKINSON, Encanteurs.

BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats pour le demandeur.

juin 28—juillet 5 12 19 26 30

Par I. B. RENNYSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Moses, Elizabeth et Mary Jane Hopkins.

No. 100,000, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

Deux grands lots avec une petite maison. Rue Toulouse, entre l'avenue Carrollton et le Square David et rue St-Peters.

En poursuite à un ordre qui m'a été adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge à la Division C de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 mai 1914, dans l'affaire de la succession de Moses, Elizabeth et Mary Jane Hopkins, No. 100,000, je procéderai à vendre au plus haut preneur à l'encan, le JEUDI, 2 juillet 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, la propriété décrite ci-après, comprenant deux lots de terre dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton et les rues David, Toulouse et St-Peter, désigné par les numéros 28 et 29 sur un plan de Pequet et Grampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. 49; le lot 28 mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 29 mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No. 28, et 153 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, et 44 pieds, 3 pouces et 6 lignes à l'arrière.

Conditions: Comptant. Les impôts pour 1914 et acte de vente aux dépens de l'acquéreur, devant Charles Schneidau, notaire, et dix pour cent de dépôt au moment de la vente, chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.

mai 31—juin 7 14 21 28—juillet 2

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339, rue Carondelet.

Le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311, rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 18 juin 1914, de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de John Judge et Anna Kelly Judge, son épouse, No. 104,887, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Lacourse, ilet No. 9, borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Race et Orange, désigné comme No. 15 sur un plan déposé en l'office de S. Magner, No. 97 livre de plans No. 2, lequel lot mesure 20 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, et 22 pieds, 8 pouces et 5 lignes d'arrière sur une allée commune à celui-ci et autres lots, sur une première profondeur, sur le côté plus rapproché du lot No. 16, de 65 pieds, 10 pouces et 1 ligne, et de là une autre profondeur de 12 pieds, 9 pouces et 2 lignes, jusqu'à la dite allée, et une profondeur de l'autre côté, sur le lot No. 14, de 60 pieds, 8 pouces et 5 lignes plus une deuxième profondeur de 12 pieds, 9 pouces et 2 lignes jusqu'à la dite allée, le tout en mesure américaine.

Conditions: Un tiers ou plus au comptant, le reste devant être représenté par une note de compromis du vendeur, dû un an après date, portant 8 pour cent par an d'intérêt, depuis date jusqu'à paiement total. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses de sécurité qui sont usuelles. L'acquéreur devra payer le coût des certificats et le coût de l'acte de vente, ainsi que les impôts dûs pour l'année 1914, devant cet acquéreur, au moment de l'adjudication constituer un dépôt de dix pour cent du montant de la vente, lequel dépôt ne portera pas d'intérêts. Les loyers des propriétés devront être réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente devant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

DART, KERNAN & DART, Avocats.

juin 21 28—juillet 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles d'intérieur.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339, rue Carondelet.

Le VENDREDI, 3 juillet 1914, à 11 h. du matin, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 18 juin 1914, de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de John Judge et Anna Kelly Judge, son épouse, No. 104,887, dans les locaux No. 1526, rue Religious, un lot de meubles d'intérieur, selon inventaire.

Conditions—Comptant.

DART, KERNAN & DART, Avocats.

juin 21 28—juillet 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'August W. Bloom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,965 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la "Interstate Trust and Bank Company of New Orleans," exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. S. MAHONEY, Avocat.

juin 27—juillet 1 6

Succession de Mary Percival.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,058 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de Mary Percival, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

V. D. DIMITRY, Avocat.

juin 28 30—juillet 5

VENTES A L'ENCAN

Par ROBERT G. GUERARD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La belle résidence 2166, avenue Napoléon.

Succession de Marshall J. Wellborn.

No. 102,337, Cour Civile de District, Division —. En vertu et conformément à un ordre issu et signé le 19 juin 1914, par l'Honorable Fred B. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, le JEUDI, 23 juillet, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jena, Saratoga et Sud Franklin et l'avenue Napoléon, désigné auparavant comme ilet No. Quatre-vingt-dix, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, daté en mars 1831; les dits lots sont désignés par les Nos. Onze, Douze et Treize dans l'ilet No. 522, sur un plan fait par H. C. Brown, sous-ingénieur de ville, daté le 2 août 1895, et annexé à un acte de vente passé devant John J. Ward, notaire en cette ville, en date du 10 décembre 1896. D'après lequel plan, les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: le lot No. Onze fait coin sur les rues Jena et Saratoga et mesure trente (30) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Jena et sur le Parc ou Place Samuel, sur cent cinquante (150) pieds sept (7) pouces de profondeur et face à la rue Saratoga, entre lignes parallèles, et les dits lots Nos. Douze et Treize mesurent chacun trente (30) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes sur cent cinquante (150) pieds sept (7) pouces entre lignes parallèles. Laquelle dite propriété fut acquise par le feu Marshall J. Wellborn par achat à Walter D. Wellborn, selon acte de vente passé devant Frank Edward Raynold, notaire, le 2 janvier 1912, enregistré dans le livre du bureau des enregistrements No. 250, folio 169.

Conditions: Comptant, les impôts pour 1914 devant être partagés depuis la date de l'acte de vente, l'acte devant être passé devant W. McL. Fayssoux, notaire, aux dépens de l'acquéreur, et 10 pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

ROBERT P. GUERARD, Encanteur.

DENEGRE LEOVY & CHAFFE, Avocats.

juin 21 28—juillet 5 12 19 23

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

D'après la vente par acte No. 316 de l'Assemblée Générale de 1906, aux risques et pour compte de l'acquéreur premier, de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts.

I.—Portant le numéro municipal 2932 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.

II.—Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thalie.

Mlle Charlotte T. Schaefer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,026 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 9 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalia, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JAMES B. ROSSER, JR., Avocat pour la demanderesse.

juin 20 26—juillet 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, dans le Septième District, portant les numéros municipaux 1824, 1826, 1828, 1830 et 1832, rue Burdette, entre les rues Cohn et Hickory.

Peter J. Holmes vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,881 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les numéros sept, huit et neuf dans l'ilet No. 947, borné par les rues Burdette, Cohn, Fern (autrefois Washington) et Hickory (autrefois Septième), lesquels lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans

SUTHON & LOOMIS, Avocats pour le demandeur.

juin 26 30—juillet 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN

PAR STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William A. McMeehan— No. 107,990, Cour Civile de District, Division D.

Sans limite ou réserve, au plus haut et dernier preneur.

Maison neuve surélevée, cottage simple, contient une galerie, grand vestibule, rez-de-chaussée, etc. No. 1720 rue Flood, entre les rues N. Derbigny et N. Roman. Lot 101x270.

Résidence à deux étages, neuve, simple, contient six chambres, vestibule, office, galeries. 1727 rue Flood, entre les rues N. Derbigny et N. Roman.

Cottage double, sur 2 lots, contient galerie, 4 chambres, bains et abri de chaque côté. Nos. 5445-47 rue N. Derbigny, entre les rues Flood et Andry.

Un lot, coin Flood et S. Roman, mesure 43x115.

Douze lots dans l'ilet de l'avenue Caffin, N. Derbigny et Flood.

Neuf lots dans l'ilet borné par Flood, N. Roman, N. Derbigny et Andry.

(Pour mesures, voir les plans à la Bourse.)

Aussi, un lot de meubles d'intérieur.

A L'ENCAN,

LE JEUDI, 2 JUILLET 1914,

à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur. Vendra à l'encan public, en vertu d'un ordre signé le 27 mai 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1.—Un certain morceau ou parcelle de terre, avec la bâtisse simple à deux étages et autres améliorations qui s'y trouvent, désignée par le numéro municipal 1720 rue Flood situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, Nord Derbigny, Nord Roman et Andry, connu comme ilet No. 814; le dit morceau ou parcelle de terre mesurant 101 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Flood, 101 pieds 3 pouces et 5 lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur sur le côté qui regarde la rue Derbigny, de 270 pieds 1 lignes, et sur l'autre côté, vers la rue Roman, de 269 pieds, 5 pouces et 4 lignes, étant composé des lots désignés par les lettres E, F, G, Q, R et S, et de deux allées, et lesquelles étant d'une largeur de 11 pieds, 2 pouces et 6 lignes s'étendent depuis la rue Flood jusqu'à l'arrière des lots E, F et G, les divisant des lots Q, R et S, le tout selon qu'il se voit plus pleinement sur un croquis et certificat de voyer fait par C. Uncas Lewis, daté du 1er mai 1910. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt d'un achat à la Union Homestead Association, par acte devant W. Morgan Gurley, notaire, passé le 11 mai 1911, enregistré C. O. B. 245, folio 274.

2.—Un certain morceau ou parcelle de terre, avec la maison simple, de construction légère, à deux étages, qui s'y trouve, désigné par le numéro municipal 1727 rue Flood, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, N. Roman, N. Derbigny et l'avenue Caffin, connu comme ilet No. 815, mesurant 50 pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de cent quinze pieds entre lignes parallèles, étant composé de la totalité du lot désigné par la lettre L, et de 19 pieds du lot désigné par la lettre K, et étant situé à une distance de quarante-trois pieds de la rue Roman, le tout comme il est montré plus complètement sur un croquis et certificat de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, en date du 6 mai 1910, étant une partie de la même propriété qui fut acquise par le défunt sur son achat à l'Ideal Savings and Homestead Association, par acte devant William A. Renaudin, notaire, passé le 19 février 1911, et enregistré C. O. B. 266, folio 177.

3.—Deux certains lots de terre, avec une bâtisse double cottage à un étage qui s'y trouve, désignée par les numéros municipaux 5445-47 rue N. Derbigny, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, N. Derbigny, N. Roman et Andry, désignés comme ilet No. 814, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue N. Derbigny sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et désignés comme lots W et Y sur le croquis mentionné ci-dessus et certificat de C. Uncas Lewis, en date du 1er mai 1910, d'après lequel ils sont situés à une distance de cent dix-huit pieds de la rue Flood. Etant aussi une partie des propriétés qui furent acquises par le décédé sur un achat de l'Ideal Savings and Homestead Association, selon acte devant William Renaudin, notaire, passé le 12 février 1974, enregistré C. O. B. 266, folio 177.

4.—Un certain morceau ou parcelle de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, N. Roman, N. Derbigny et l'avenue Caffin, connu comme ilet No. 815, mesurant 43 pieds de face à la rue Flood, et composé du lot désigné par la lettre J et de 12 pieds du lot désigné par la lettre K, sur le croquis déjà mentionné de C. Uncas Lewis.

5.—Douze certains lots de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, N. Roman, N. Derbigny et Andry, connu comme ilet 811, désignés comme lots M, N, O, P, I, D, A, B, C, F, G, H, dans l'ilet No 815, sur le croquis déjà mentionné de C. Uncas Lewis, daté du 6 mai 1910, d'après lequel les dits lots mesurent comme il suit, à savoir: Les lots M. N. O et P mesurent chacun trente-et-un pieds de face à la rue Flood sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot I mesure trente-deux pieds de face à la rue N. Roman sur 170 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur. Le lot U mesure trente-deux pieds de face à la rue N. Derbigny sur 170 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur. Le lot A mesure 44 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 115 pieds de profondeur, formant le coin de la rue Derbigny et de l'avenue Caffin, et les lots B et C mesurent chacun 42 pieds 8 pouces de face à l'avenue Caffin sur 115 pieds de profondeur. Le lot H fait coin sur l'avenue Caffin et la rue N. Roman, et mesure 42 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 115 pieds de profondeur. Le lot H fait coin sur l'avenue Caffin et la rue N. Roman et mesure 42 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 115 pieds de profondeur, et les lots F et G mesurent chacun 39 pieds 8 pouces de face à l'avenue Caffin sur 115 pieds de profondeur.

6.—Neuf certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, N. Derbigny, N. Roman et Andry, désignés comme lots C, D, H, I, J, K, L, M et N dans l'ilet No. 814 du croquis ci-dessus mentionné par C. Uncas Lewis, en date du 1er mai 1910, d'après lequel les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les lots C, D, H, I, J, K, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Flood sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot K formant coin sur les rues N. Roman et Flood. Les lots L, M et N mesurent chacun 30 pieds de face à la rue N. Roman sur 120 pieds de profondeur, et se touchent l'un l'autre.

Conditions: Comptant; les actes de vente devant M. Jno. Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

N. B.—Les douze lots décrits en cinquième lieu et les neuf lots décrits en sixième lieu, seront une offre en bloc ou séparément, lot par lot, et seront adjugés au plus haut preneur ou preneurs, de quelque façon.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

ERASTE VIDRENE, Avocat.

mai 31—juin 7 14 21 28—juillet 2

[illegible] YEARS EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. [illegible] New York